

## Sommaire

### Adieux de M. Camdessus

49  
Résumé

50  
Discours à  
la CNUCED

53  
Dernière  
conférence  
de presse

55  
Résolution  
d'appréciation

49  
Initiative PPTE :  
trois nouveaux  
bénéficiaires

57  
Pays baltes et CEI :  
gestion publique

61  
Finlande : le succès  
et ses dilemmes

61  
Hommage à  
Manuel Guitián

### Lire aussi . . .

52  
Publications récentes

56  
Principaux taux  
du FMI

58  
Sur le site Internet

59  
Utilisation du crédit  
du FMI

60  
Accords du FMI

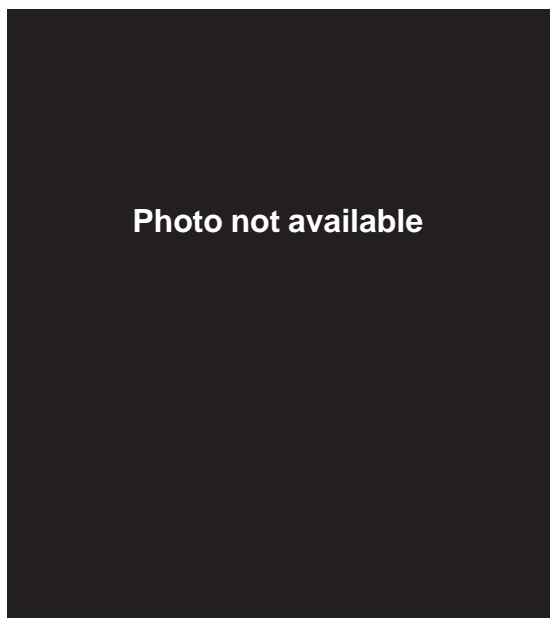
49

Dans son discours d'adieu devant la CNUCED . . .

## Le Directeur général appelle à un « multilatéralisme redynamisé » pour humaniser la mondialisation et combattre la pauvreté

Avant de quitter ses fonctions, M. Camdessus s'est exprimé une dernière fois en tant que Directeur général du FMI. Devant la Dixième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) réunie à Bangkok le 13 février (voir page 50), il a renouvelé ses appels récents en faveur d'une intensification du combat contre la « menace systémique de la pauvreté » et stigmatisé l'incohérence des efforts consentis pour resserrer l'indispensable coopération internationale. Appelant à un « multilatéralisme redynamisé », il a souhaité que l'on élargisse la conception du système économique financier mondial, au-delà des systèmes de commerce et de paiement, à toute la gamme des transactions internationales. Il faut donc convaincre le public et les responsables politiques que seul le multilatéralisme peut humaniser la mondialisation, ce qui suppose que les États membres affirment beaucoup plus clairement leur soutien au FMI et aux autres institutions multilatérales.

Pour ce faire, M. Camdessus a suggéré de remplacer tous les deux ans le Sommet du Groupe des Sept (ou des Huit) par une réunion des chefs (voir page suivante)



Michel Camdessus s'adresse aux participants à la Dixième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Bangkok.

## Initiative renforcée en faveur des PPTE : trois pays deviennent admissibles

Le FMI et l'Association internationale de développement (IDA) ont annoncé que la Bolivie, la Mauritanie et l'Ouganda seront les premiers pays à bénéficier, au titre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) d'un allègement du service de la dette de 1,3 milliard de dollars pour la Bolivie et l'Ouganda et de 1,1 milliard de dollars pour la Mauritanie. Consenté après que les trois pays auront adopté de concert avec la société civile une stratégie de lutte contre la pauvreté, l'allègement les aidera à financer leurs dépenses sociales.

La Bolivie a considérablement amélioré ses résultats macroéconomiques ces dix dernières années.

L'hyperinflation y a été remplacée par un taux d'inflation de 3,1 % en 1999; les réserves de change et l'investissement direct étranger ont augmenté vivement, et la dette extérieure, quoique encore élevée, a été nettement réduite. Malgré ces progrès, environ 70 % des Boliviens vivent toujours dans la pauvreté.

L'Ouganda est devenu admissible à l'allègement de la dette au titre de l'Initiative renforcée grâce à l'efficacité de sa stratégie de réduction de la pauvreté et à ses efforts soutenus de stabilisation macroéconomique. Même s'il est un des pays les plus pauvres du monde, l'Ouganda a réduit l'incidence de la pauvreté de 18 % entre 1992/93 et 1996/97. Le (suite à la page 56)

**C'est la libéralisation des échanges qui, en fin de compte, fera la différence, en particulier pour les pays les plus pauvres.**  
**M. Camdessus**

(suite de la première page) d'État et de gouvernement des pays représentés par un administrateur au FMI ou à la Banque mondiale, qui serait véritablement à l'image de nos 182 États membres et créerait un lien clair et plus solide entre les institutions multilatérales et un groupe représentatif de dirigeants mondiaux à la «légitimité indiscutable».

Avant de quitter Washington, M. Camdessus s'est exprimé plusieurs fois sur les dossiers auxquels il a été étroitement associé au cours des treize ans passés à la tête de l'institution. Face aux représentants de la presse réunis au siège du FMI le 8 février (voir page 53), il s'est dit fier des efforts accomplis ces dernières années pour rendre le FMI plus transparent, même s'il a fallu combattre sans cesse un certain parti pris envers cette institution. Soulignant que l'objectif du FMI est de voir les pays concernés «s'approprier» leurs programmes, il a rappelé qu'au cours des récentes conférences de Libreville et de Cancún, les chefs d'État et de gouvernement des pays africains et latino-américains se sont engagés à lutter contre la corruption et la pauvreté et à favoriser la bonne gouvernance. La communauté internationale a apporté sa pierre à l'édifice en lançant l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), et M. Camdessus a indiqué que le Conseil d'administration du FMI vient

d'adopter les trois premiers allègements de dette à ce titre en faveur de l'Ouganda, de la Bolivie et de la Mauritanie (voir page 49).

Interrogé sur les incidents qui ont émaillé la réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle à la fin de l'année dernière, M. Camdessus a estimé qu'ils soulignent la nécessité de clarifier les règles du jeu des responsabilités de la gestion de l'économie mondiale. Cela dit, il ne faut pas que ceux qui défilent dans les rues intimident ceux qui ont été démocratiquement élus, même si la communauté internationale doit être attentive et sensible à ce que la société civile a à dire. Paralyser l'institution créée pour introduire plus d'équité et de règles dans le commerce international n'est pas la solution, car «c'est la libéralisation des échanges qui, en fin de compte, fera la différence», en particulier pour les pays les plus pauvres.

Le 8 février, le Conseil d'administration a adopté une résolution exprimant à M. Camdessus «toute sa gratitude pour la manière dont il a dirigé le FMI pendant une période capitale» (voir page 55).

*Ce numéro du Bulletin du FMI s'accompagne d'un supplément spécial de huit pages sur les treize années passées par M. Camdessus à la tête du FMI. ■*

## Discours du Directeur général à la CNUCED

**O**n trouvera ci-après des extraits de la dernière intervention de M. Camdessus en qualité de Directeur général du FMI. Le texte intégral de cette allocution, qui a été prononcée devant la Dixième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) le 13 février à Bangkok, est disponible sur le site web du FMI.

Arrêtons-nous un instant, si vous le voulez bien, sur le paradoxe de la situation actuelle : la promesse d'avancées sans précédent dans certains domaines face à l'instabilité financière, à «l'exclusion» des plus démunis et au sentiment d'inquiétude que l'on perçoit à travers le monde. Force nous est de reconnaître que cette inquiétude n'est pas sans fondement, bien que la crise la plus grave des cinquante dernières années ait cédé le pas à une reprise très rapide et que les perspectives de croissance soient solides, puisque la production mondiale dépasse légèrement 3 % pour les pays avancés et tourne autour de 5 % pour les pays en développement.

### Trois évolutions positives

L'histoire récente fait apparaître trois évolutions positives :

- Nous sortons d'une crise économique majeure dont les enseignements doivent nous aider à bâtir un monde plus stable.

- Un nouveau modèle de développement se dessine.
- Nous reconnaissons plus volontiers, aujourd'hui, qu'une mondialisation bien gérée peut être une chance exceptionnelle de progrès pour tous.

Comment ne pas rappeler ici, en Asie, la rapidité de la reprise dans cette région après une crise majeure, le courage des autorités face à l'adversité et la réponse rapide de la collectivité internationale, qui n'a pas tardé à apporter son aide technique et financière?

Cette expérience doit nous inspirer à l'avenir. Mais il convient de noter que la reprise est due aussi aux progrès réalisés par la communauté internationale dans la gestion économique, ou les accompagne. Un nouveau modèle de développement se fait jour, et je voudrais en souligner ici deux des caractéristiques principales.

Premièrement, on constate une humanisation progressive des grands principes économiques. On reconnaît en effet que le marché peut connaître de graves défaillances, que la croissance, à elle seule, ne suffit pas et qu'elle peut même conduire à la destruction de l'environnement, de biens sociaux ou de valeurs culturelles précieuses. La croissance de *haute qualité* est la seule valable.

Deuxièmement, on observe depuis quelque temps une prise de conscience remarquable et prometteuse de

**Le monde n'a pas encore fait preuve d'une compassion suffisante, ni montré sa capacité de résoudre le problème majeur de notre époque : la pauvreté.**

**M. Camdessus**

la convergence entre le respect des valeurs éthiques fondamentales et la recherche d'efficacité qu'impose la concurrence sur les marchés. C'est de bon augure pour le succès des efforts engagés pour atteindre notre nouvel objectif de croissance de haute qualité.

Parallèlement, une nouvelle perception de la mondialisation se fait jour, qui montre celle-ci sous un jour désormais plus positif; non pas, comme certains l'ont dit, comme une force aveugle et peut-être malveillante qu'il importe de dompter, mais plutôt comme un prolongement logique de ces grands principes de l'économie et des rapports humains qui ont déjà apporté la prospérité à tant de pays et permis d'améliorer le sort de la population mondiale. Mais si cette dynamique de progrès est si forte, comment expliquer ces inquiétudes, ces réactions de rejet que suscite dans de nombreux milieux cette nouvelle tendance économique que symbolise la mondialisation? C'est, je crois, parce que le monde n'a pas encore fait preuve d'une compassion suffisante, ni montré sa capacité de résoudre le problème majeur de notre époque : la pauvreté.

### La pauvreté

L'écart entre riches et pauvres dans nos pays et le gouffre qui sépare les pays nantis des pays déshérités sont à la fois moralement scandaleux et économiquement aberrants, voire socialement dangereux. Nous savons aujourd'hui qu'il ne suffit pas d'accroître la taille du gâteau; la façon de le partager pèse lourdement sur la dynamique du développement. Si les pauvres sont privés d'espoir, la pauvreté minera le tissu social et favorisera la confrontation, la violence, les troubles sociaux. Nous ne pouvons nous permettre d'ignorer la pauvreté, où que ce soit, mais c'est d'abord chez les plus déshérités que la pauvreté extrême ne doit plus être tolérée. Nous avons le devoir de collaborer pour éradiquer ce fléau.

Il ne suffit pas d'y consacrer des conférences internationales. Nous devons nous efforcer, dans notre travail auprès de ces pays et de ces populations, d'appliquer ces principes. Nous devons tâcher ensemble d'aider les pays en développement à renforcer les moyens qui leur permettront de faire reculer la pauvreté, et mobiliser les ressources nécessaires pour appuyer leurs efforts.

Cela dit, même s'ils bénéficient d'une aide extérieure accrue, c'est aux *pays pauvres* qu'il appartiendra en dernière analyse de mener le combat contre ce fléau. Plusieurs d'entre eux ont déjà montré ce qui peut être fait lorsque l'objectif ultime est le développement humain et, en particulier, le recul de la pauvreté. Leur action s'est ordonnée autour de cinq volets :

- une stratégie véritablement nationale faisant de la lutte contre la pauvreté la clé de voûte de la politique économique et s'appuyant sur une croissance rapide tirée par le secteur privé;
- une politique macroéconomique avisée, un taux élevé d'épargne et des investissements

efficaces dans le capital physique comme dans les ressources humaines;

- la promotion d'une économie de marché tournée vers l'extérieur;
- des institutions économiques, sociales et politiques solides capables d'assurer le bon fonctionnement du marché;
- un important volet social, enfin, fondé sur des dispositifs de protection ciblés et d'un bon rapport coût/efficacité, un redéploiement des dépenses publiques vers l'éducation et la santé et un effort particulier pour procurer du travail rémunérateur aux plus démunis.

Mais si la *teneur* des programmes engagés est importante, l'*appui* dont ils bénéficient dans le pays ne l'est pas moins. L'«appropriation» de ces programmes par les bénéficiaires, c'est-à-dire la participation de la société civile à un dialogue constructif, est la clé de leur succès.

Les *partenaires pour le développement* peuvent apporter leur appui aux efforts des pays les plus pauvres de trois façons. D'abord — et en priorité — en assurant à l'ensemble des *exportations* de ces pays un libre accès aux marchés développés; c'est important en particulier pour que les pays pauvres très endettés (PPTE) puissent enfin mieux tirer parti de l'intégration au système commercial mondial. Ensuite, en encourageant activement les *flux de capitaux privés*, et notamment d'investissements directs étrangers, vers ces pays. Enfin, en concrétisant, sur le *plan financier*, les engagements de lutte contre la pauvreté qu'ils ont pris. Nous pouvons compter sur les organisations multilatérales. Le FMI a remplacé son mécanisme de prêts concessionnels, la FASR, par la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) qui met explicitement l'accent sur la réduction de la pauvreté et qui va devenir le principal vecteur de son aide aux pays à faible revenu.

### Un multilatéralisme redynamisé

Tout ce que je viens de dire nous appelle à renforcer la coopération internationale. Pourtant, l'incohérence de nos efforts reste une menace permanente; nous risquons de trébucher sur le premier obstacle venu. Pour éviter cela, nous devons assurer une plus grande cohérence des politiques économiques à l'échelle mondiale. En d'autres termes, il nous faut redynamiser le multilatéralisme. Aujourd'hui, en effet, la communauté internationale reprend d'une main ce qu'elle donne de l'autre. Les pays membres des institutions de Bretton Woods ont pris une décision de portée considérable : réduire de moitié environ la dette de 35 à 40 pays pauvres très endettés dans le cadre de l'Initiative en faveur des PPTE. Cependant, ces mêmes pays n'ont pas su, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), lancer le nouveau cycle de négociations commerciales ou franchir le pas très modeste consistant à lever les obstacles aux exportations des pays les plus pauvres, et en particulier des PPTE.

**Il nous faut convaincre le public et les responsables politiques que seul le multilatéralisme peut humaniser la mondialisation.**

M. Camdessus

Je constate la même incohérence entre les progrès de la paix dans le monde et ceux du développement, en Afrique surtout. On a dit que le développement était synonyme de paix. Pourquoi oublions-nous que cette identité joue aussi en sens inverse? Il faut, comme nous l'avons suggéré, limiter les ventes d'armes et les dépenses militaires.

Nous ne pouvons laisser ces incohérences et les forces de régression anéantir les espoirs suscités par la nouvelle dynamique mondiale. Que faire? Ma réponse est simple : nous devons réaffirmer notre engagement en faveur des principes du multilatéralisme.

Pour ce faire, nous devons élargir notre conception du système économique et financier mondial, au-delà des systèmes de commerce et de paiement, à toute la gamme des transactions internationales afin de bâtir un environnement international ouvert, concurrentiel et stable. Il va sans dire que les négociations commerciales doivent être remises sur les rails, et qu'il nous faut convaincre le public et les responsables politiques des pays en développement comme des économies avancées que seul le multilatéralisme peut humaniser la mondialisation.

Il est un autre domaine où les autorités nationales doivent montrer plus de cohérence : l'appui politique aux institutions multilatérales. Certains gouvernements trouvent bon, parfois, de taire leur appui à des actions qu'ils soutiennent pourtant sans réserve au sein de nos instances exécutives. Dans un monde où

l'opinion publique peut faire entendre sa voix et n'y manque pas, mais où l'on peut aussi faire assaut de démagogie, nous ne pourrions nous acquitter de missions toujours plus lourdes si nous ne sommes pas perçus pour ce que nous sommes : l'instrument fidèle de la communauté des nations. Il est donc essentiel de montrer clairement que le FMI et les autres institutions multilatérales ont l'appui de leurs actionnaires. L'une des réformes que j'ai proposée récemment — la création au sein du FMI d'un organe de décision suprême — répondrait à ce souci. Loin d'entraîner une politisation indue du FMI, elle permettrait simplement de montrer au public qui prend les décisions qu'applique notre institution. Reste à convaincre les gouvernements du bien-fondé de notre position.

Si la mondialisation s'est faite jusqu'ici au gré de forces financières et technologiques plus ou moins autonomes, le moment est venu pour nous d'assumer ces responsabilités et de prendre l'initiative pour que l'unification de notre planète se fasse au profit de tous. Il faut pour cela des institutions qui facilitent, autant que nécessaire, la réflexion commune au plus haut niveau, et qui soient capables d'assurer la mise en œuvre de stratégies mondiales lorsqu'il apparaît que les problèmes ne peuvent être réglés qu'à l'échelle planétaire.

Une suggestion va dans ce sens et répond spécifiquement à l'objectif de cohérence que je mentionnais tout à l'heure : remplacer tous les deux ans le Sommet du

## Publications récentes

### Études économiques et financières

*Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 1999, en espagnol (36 dollars; enseignants et étudiants : 25 dollars)

### Analyses économiques (gratuit)

*Notes d'information au public*, septembre-décembre 1999, n° 3

### Documents de travail (7 dollars)

00/9 : *Deposit-Refund on Labor: A Solution to Equilibrium Unemployment?* Ben J. Heijdra et Jenny E. Ligthart

00/10 : *Intra-Arab Trade: Is It Too Little?* Hassan Al-Atrash et Tarik Yousef

00/11 : *Public Capital and Output Growth in Portugal: An Empirical Analysis*, Jenny E. Ligthart

00/12 : *Globalization and the Future of Social Protection*, Vito Tanzi

00/13 : *Taxes and Tradable Permits as Instruments for Controlling Pollution: Theory and Practice*, John Norregaard et Valerie Reppel-Hill

00/14 : *Discriminating Contagion: An Alternative Explanation of Contagious Currency Crises in Emerging Markets*, Pavan Ahluwalia

00/15 : *Composition of Government Expenditure, Human Capital Accumulation, and Welfare*, John M. Matouvu

### Documents de synthèse (7 dollars)

00/1 : *Pros and Cons of Currency Board Arrangements in the Lead-Up to EU Accession and Participation in the Euro Zone*, Anne-Marie Gulde, Juha Kähkönen et Peter Keller

### Rapports sur les États membres (15 dollars)

00/01 : Ghana — Appendice statistique

00/02 : Ghana — Questions générales

00/03 : République démocratique populaire lao — Évolution récente de l'économie

00/04 : Rwanda — Évolution récente de l'économie

00/05 : Honduras — Annexe statistique

00/06 : Nigeria — Appendice statistique

00/07 : République de Croatie — Rapport au titre de l'article IV pour 1999

00/08 : Jamaïque — Rapport au titre de l'article IV pour 1999

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2000, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : publications@imf.org.

Vous trouverez sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org) des informations en anglais concernant le FMI. Le site [www.imf.org/external/fre/index.htm](http://www.imf.org/external/fre/index.htm) propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

G-7/G-8 par une réunion des chef d'État et de gouvernement des pays représentés par un administrateur au FMI ou à la Banque mondiale. Pour peu que ces réunions soient préparées avec la participation active de tous les pays, elles seraient véritablement représentatives de nos 182 États membres. Comme elles accueilleraient aussi le Secrétaire général de l'ONU et les dirigeants des organisations multilatérales concernées, elles créeraient en outre un lien clair et plus solide entre les institutions multilatérales et un groupe représentatif de dirigeants mondiaux d'une légitimité indiscutable.

Les forces qui façonnent aujourd'hui notre destin portent en elles la promesse d'une plus grande stabilité financière, d'un nouveau modèle de développement et d'une mondialisation plus humaine. Elles peuvent nous permettre de tenir nos engagements en faisant reculer la pauvreté et, grâce à un multilatéralisme redynamisé, d'aborder nos problèmes dans leur dimension mondiale. La tâche qui nous attend est colossale, mais il existe une dynamique qui joue dans le sens d'un développement équitable et de haute qualité. Travaillons ensemble, dans un esprit de responsabilité et de solidarité, en authentiques citoyens du village global. ■

*Dernière conférence de presse de M. Camdessus . . .*

## **Le FMI a gagné en transparence et s'efforce d'aider les pays membres à «s'approprier» les programmes**

**O**n trouvera ci-après des extraits de la dernière conférence de presse de Michel Camdessus en tant que Directeur général du Fonds monétaire international (FMI), le 8 février à Washington. Le texte intégral (en anglais) se trouve sur le site Web du FMI ([www.imf.org](http://www.imf.org)).

**M. CAMDESSUS :** Je voudrais simplement, ce matin, vous dire adieu à tous et vous remercier de votre attitude envers le FMI et moi-même pendant mon long séjour ici. Vous avez toujours été très loyaux, professionnels et courtois. Laissez-moi vous en remercier en vous donnant un scoop : à partir de mardi matin, 15 février, vous n'entendrez plus parler de moi. Je peux donc vraiment dire, aujourd'hui, ce que je pense.

Fils de journaliste moi-même, je connaissais la presse lorsque je suis arrivé au FMI, et j'étais bien disposé vis-à-vis des médias. Mais je venais aussi de passer trois ans à la tête d'une banque centrale où, à l'époque, la tendance était plutôt au secret qu'à la transparence. J'étais donc partagé, mais vous m'avez vite convaincu que je devais suivre mon inclination, et donc parler autant que possible.

Au terme de cette expérience, j'éprouve à la fois un sentiment de succès et d'échec. De succès, tout d'abord, car vous admettez que cette institution a gagné en transparence. J'ai prêché cette règle d'or dans le monde entier depuis la crise mexicaine au moins. Il reste du chemin à parcourir, mais nous sommes sur la bonne voie.

J'ai le sentiment d'un échec aussi, car, en dépit de ces efforts, nous n'avons pas pu modifier l'image de notre institution : certains soutiennent encore, sans provoquer de tollé, que le FMI tue des bébés. Les démagogues prétendent que nous ne servons pas le bien commun. Les intérêts acquis essaient de nous détruire parce qu'ils savent que nous les détruisons. On ne peut pas tenir tête aux monopoles familiaux en

Indonésie ou aux *chaebols* en Corée sans provoquer des campagnes de désinformation.

Nous en souffrons beaucoup. C'est peut-être le prix de notre contribution au bien commun international. Mais nous devons continuer, avec la Banque mondiale, d'expliquer que tous ces programmes, rigoureux par nécessité, servent la cause de tous. Si aujourd'hui — et je suis heureux de partir dans ces conditions — les prévisions de croissance sont dépassées partout dans le monde, c'est en partie grâce aux efforts et à l'action des services si vaillants, courageux et professionnels du FMI. J'en suis fier.

Je suis très heureux aussi de quitter le FMI alors qu'il ne fait pas vraiment la une des journaux. Cela confirme ce que disait mon éminent ami, Stan Fischer [Premier Directeur général adjoint du Fonds monétaire international] : quand il y a une crise et que des mesures difficiles sont annoncées, le FMI est responsable. Mais quand le ciel s'éclaircit et le succès se précise, c'est le fait du pays et on ne parle plus du FMI. Assurer «l'appropriation» de ces programmes par les intéressés, voilà notre objectif. Les pays sont alors responsables de leur action et de leur succès, nous en sommes heureux et tout le monde nous oublie.

Au cours du mois écoulé, deux événements m'ont particulièrement réjoui. Au Gabon, 20 chefs d'État africains et les représentants de 45 pays du continent se sont réunis pour examiner comment tirer le meilleur parti des nouveaux instruments dont nous nous sommes dotés pour faire reculer la pauvreté et accélérer la croissance dans les pays les plus pauvres. La déclaration de Libreville, c'est la leur [voir *Bulletin du FMI*, 31 janvier, page 18]. Je vous invite à la relire et à la comparer au communiqué des ministres des finances latino-américains à Cancún — qui était, là aussi, leur communiqué. Vous constaterez qu'une révolution silencieuse est en cours.

**J'ai prêché la règle d'or de la transparence dans le monde entier depuis la crise mexicaine au moins.**

**M. Camdessus**

Nous avons cherché à promouvoir une deuxième génération de réformes fondées sur des institutions plus solides, une meilleure gouvernance, moins de corruption, plus de transparence et une politique économique axée sur la réduction de la pauvreté et des inégalités. Tout cela se met en place, sous l'égide des pays eux-mêmes. Il y a trois ans, peu de chefs d'État afri-

cains se seraient attaqués avec autant d'énergie à la corruption. Aujourd'hui, ils coordonnent leurs efforts dans ce but. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes unissent leurs forces pour lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent, et promouvoir la bonne gouvernance.

Bien entendu, les pays industrialisés et nos institutions doivent jouer leur rôle et je me réjouis que mon départ coïncide avec l'approbation par le Conseil d'administration des trois premiers allègements de la dette au titre de l'Initiative renforcée en faveur des PPTE (Ouganda, Bolivie et Mauritanie). Mais ce n'est pas fini. Il faudra encore beaucoup travailler pour que l'homme de la rue voit une différence. Vous connaissez mon objectif, qui est aussi celui du FMI : il faut au moins tenir les promesses des conférences de l'ONU des dix dernières années, et notamment réduire la misère de moitié d'ici 2015. En tenant ces promesses, nous pourrions susciter une nouvelle dynamique mondiale.

**Dans une lettre récente aux membres du Comité monétaire et financier international et aux administrateurs du FMI, on invite l'institution à élire son nouveau directeur général selon un processus plus ouvert et plus transparent.**

M. CAMDESSUS : Je n'ai pas lu cette lettre, mais j'espère que le prochain Comité jugera bon d'examiner ce processus de sélection trop secret, et qu'il tirera les leçons qui s'imposent. Vous comprendrez sans doute qu'à un moment aussi critique du processus, je ne souhaite pas le compliquer encore en faisant part de mes vues personnelles sur le sujet.

**Que doit faire le FMI pour que son message passe? A-t-on tiré les leçons de Seattle?**

M. CAMDESSUS : Le FMI doit d'abord être plus transparent, et je tiens à remercier notre Département des relations extérieures qui, treize années durant, a fait de son mieux avec ses modestes moyens pour communiquer la réalité — et non l'image — du FMI. Nous n'aurons jamais les moyens financiers nécessaires pour répondre à ces campagnes de presse qui ne sont pas toutes, vous le savez, orchestrées par des ONG [organisations non gouvernementales] généreuses, désintéressées et idéalistes.

Mais il faut prendre au sérieux le message de Seattle et vous reconnaîtrez que je n'ai pas attendu Seattle pour dire que le monde veut un FMI plus comptable de ses actes. Pendant des années, j'ai réclamé la création d'un Collège qui permettrait de situer les responsabilités là où elles sont. Nous sommes responsables devant 182 États membres qui prennent, chaque jour et souvent par consensus, les décisions de notre institution. Mais les hommes politiques, parce que c'est difficile et que c'est dans leur nature, n'assument pas toujours la responsabilité de ce qui se fait ici.

Seattle nous montre qu'il faut clarifier les règles du jeu et les responsabilités de la gouvernance de l'économie mondiale. Il nous faudra toujours écouter et tenir compte, dans notre réflexion et nos décisions, du point de vue des pays représentés à notre Conseil d'administration, de leurs institutions élues et de la société civile — et c'est extrêmement difficile, comme vous pouvez l'imaginer. Nous ne devons pas permettre à ceux qui manifestent dans les rues d'intimider ceux qui sont élus démocratiquement et comptables devant leur peuple. Mais nous devons être très sensibles et attentifs à ce que nous disent ces ONG, ces universitaires et ces représentants de la société civile, car des questions graves restent en suspens. Le monde doit trouver une réponse à ce problème terriblement complexe de rapprochement de points de vue divergents.

Cela dit, ne soyons pas naïfs. Paralyser l'institution créée pour introduire un peu plus d'équité et de règles dans le commerce international cinq ans à peine après sa création n'est pas une solution. Et ne pas la laisser se prononcer sur l'ouverture immédiate des marchés des grands pays industriels aux produits des pays les plus pauvres est totalement incohérent avec la décision de réduire la dette de ces pays que nous avons prise quelques mois auparavant. Car c'est la libéralisation des échanges qui, en fin de compte, fera la différence.

**Vous avez été une sorte de symbole pour le peuple coréen lors de l'effondrement et du redressement soudains de l'économie. Beaucoup disent aujourd'hui que la Corée devrait cesser de faire appel au FMI. Est-ce le bon moment?**

M. CAMDESSUS : Je suis très heureux pour le peuple coréen. Le fait que les services du FMI et son Conseil d'administration aient bien identifié les problèmes du pays et les mesures correctrices à prendre d'urgence n'est peut-être pas tout à fait étranger à ce redressement. Mais celui-ci est dû avant tout au courage et au sens du sacrifice du peuple coréen, ainsi qu'aux qualités du Président Kim Dae Jung et de son gouvernement. La Corée a eu de la chance d'avoir un tel homme à sa tête à ce moment précis. L'Histoire s'en souviendra.

L'heure est maintenant au redressement, à la stabilité, aux perspectives de croissance de meilleure qualité. La prudence reste néanmoins de mise. La Corée



*M. Camdessus : Seattle nous montre qu'il faut clarifier les règles du jeu et les responsabilités de la gouvernance de l'économie mondiale.*

peut se détourner du FMI, mais elle ne peut pas s'écarter du cap qu'elle s'est tracé, ni abandonner les réformes qu'elle a lancées. Il reste beaucoup à faire : restructurer les entreprises, consolider le secteur financier, maintenir la discipline budgétaire et financière, étoffer encore la politique sociale. Mais connaissant le Président Kim Dae Jung, son gouvernement et le bon sens du peuple coréen, je ne doute pas que l'effort sera poursuivi.

Quant au FMI, le fait qu'un pays cesse de faire appel à ses ressources au terme d'un programme est sa plus belle victoire. Nous nous en réjouissons s'il s'agit seulement d'oublier le FMI, et non les mesures prises ou à prendre. Ce que je dis aujourd'hui de la Corée s'appliquera demain, sans doute, à la Thaïlande et, espérons-le, à beaucoup d'autres pays.

**Depuis dix ans, les relations entre le FMI et la Russie ont connu des hauts et des bas, et donné en général des résultats plutôt négatifs. Quels enseignements peut-on en tirer? Le FMI a-t-il commis des erreurs?**

**M. CAMDESSUS :** Aider un pays qui sort de soixante-dix ans de marxisme-léninisme n'est pas, à l'évidence, une opération ordinaire. Si j'ai un regret, c'est peut-être d'avoir partagé un moment l'illusion générale que l'on pouvait réussir rapidement. Cela aurait pu se

faire, qui sait, si tout le monde s'était mobilisé autant que le FMI en faveur du changement en Russie et pris autant de risques pour provoquer ce changement. Cela n'a pas été le cas. Souvent, nous avons été frustrés par le peu d'entrain des autorités russes et déçus par le manque de soutien de la Douma à ces programmes ou par le retard pris dans l'adoption de la législation indispensable pour établir des règles de jeu équitables. Fallait-il pour autant abandonner la Russie?

Non, le rôle de notre institution était de continuer à travailler dur, frustration ou pas, pour créer les conditions du redressement. Je suis fier que nous l'ayons fait. Vous avez peut-être l'impression que la situation n'a guère changé. Pourtant, le principe d'élections présidentielles démocratiques et les règles de l'économie de marché ne sont pas contestés en Russie. De même, le gouvernement et l'ensemble des forces politiques sont conscients que le seul chemin à suivre, c'est celui des réformes et de l'intégration à l'économie mondiale.

À l'heure actuelle, les financements sont interrompus, mais pas le dialogue. J'estime que le prix à payer pour continuer de soutenir ce pays, et essayer parfois les reproches qui nous sont faits à ce titre, est faible en regard de ce que nous réalisons. C'est donc avec sérénité que j'attends le jugement de l'Histoire. ■

## Le Conseil d'administration du FMI exprime sa gratitude à M. Camdessus

**L**e Conseil d'administration du Fonds monétaire international s'est réuni le 8 février pour faire ses adieux à Michel Camdessus, Président du Conseil et Directeur général du FMI depuis janvier 1987. À l'issue de la réunion et au nom de l'ensemble du Conseil, M<sup>me</sup> Karin Lissakers, Administrateur pour les États-Unis, a lu la résolution d'appréciation suivante.

Le Conseil d'administration :

«CONSIDÉRANT que le 14 février 2000, M. Michel Camdessus mettra fin à une longue et brillante carrière au service des 182 pays membres du Fonds monétaire international et de la communauté internationale en quittant les postes de Directeur général du FMI et de Président de son Conseil d'administration qu'il occupe depuis le 16 janvier 1987,

«CONSIDÉRANT que M. Camdessus a dirigé le FMI pendant une période marquée par des défis sans précédent avec brio, compétence, sagacité et dévouement,

«CONSIDÉRANT que M. Camdessus a présidé avec une énergie sans bornes une institution solide, cohérente et efficace,

«CONSIDÉRANT que M. Camdessus a contribué sans mesure à encourager l'application d'une politique économique vertueuse dans des pays très divers et à

promouvoir le rôle du FMI en tant que tribune principale de la coopération monétaire internationale,

«CONSIDÉRANT que M. Camdessus a aidé activement à préparer tous les pays membres du FMI à maximiser les chances offertes par une économie mondiale ouverte et à réduire au minimum les risques qui en découlent,

«CONSIDÉRANT que M. Camdessus a encouragé les pays membres à créer de nouveaux instruments et stratégies pour faire face à des changements historiques, tout en préservant et en renforçant ceux et celles qui existaient,

«CONSIDÉRANT que M. Camdessus, qui a toujours souligné la dimension humaine des questions économiques, a joué un rôle vital pour placer la croissance de haute qualité et la réduction de la pauvreté au centre des préoccupations de la communauté internationale et a été l'un des principaux architectes des initiatives internationales de réduction de la dette et de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance au FMI,

«DÉCIDE de lui témoigner toute sa gratitude pour la manière dont il a dirigé le FMI pendant une période capitale, de lui exprimer son profond regret devant son départ et de lui adresser ainsi qu'à sa famille ses vœux les plus sincères dans toutes leurs activités à venir.» ■



(suite de la première page) taux de scolarisation primaire est passé de 56 % en 1995/96 à 94 % en 1998/99. L'aide accordée au titre de l'Initiative renforcée devrait permettre de réduire la dette extérieure et la charge du service de la dette de 50 millions de dollars par an au cours des vingt-six prochaines années.

La Mauritanie «a établi de bons antécédents en matière d'ajustement et de réforme sur les fronts macroéconomique, social et politique». Elle a opéré des réformes structurelles et assaini ses finances publiques. En conséquence, le PIB a progressé d'environ 5 % par an depuis 1992 et les indicateurs sociaux se sont sensiblement améliorés. Toutefois, la moitié des Mauritaniens vit toujours dans la pauvreté. L'aide accordée à la Mauritanie lui permettra d'économiser environ 36 millions de dollars par an au cours des dix prochaines années au titre du service de la dette, soit environ 40 % du total des obligations annuelles correspondantes.

En février, le FMI a aussi approuvé en faveur de l'Indonésie un accord triennal au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC), d'un montant de 3,6 milliards de DTS (environ 5 milliards de dollars), à l'appui de son programme de réforme économique et structurelle, ainsi que le programme de la deuxième année de l'accord en faveur de la République kirghize au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), équivalant à 21,5 millions de DTS (environ 29 millions de dollars).

L'Indonésie a fait des progrès remarquables dans le cadre de l'accord précédent au titre du MEDC (voir *Bulletin du FMI* du 7 septembre 1998, page 269) : elle a stabilisé la situation macroéconomique, affronté la crise financière, opéré des réformes structurelles et assuré la sécurité alimentaire. Toutefois, elle doit faire davantage pour relancer le secteur réel de l'économie et mettre en place les conditions propices à un rétablissement durable qui augmentera l'emploi et réduira la pauvreté.

Grâce à ce nouveau programme, l'Indonésie compte porter la croissance économique à 5–6 % d'ici à 2002 et maintenir le taux d'inflation à moins de 5 % par an. À mesure que l'investissement s'accélénera au cours des prochaines années, on s'attend à une détérioration du solde des transactions courantes, qui devrait toutefois être compensée par les concours officiels et la hausse des flux de capitaux

privés. Pour atteindre ses objectifs, l'Indonésie appliquera une série de mesures budgétaires, notamment une réduction graduelle des subventions non ciblées, la réforme des traitements dans la fonction publique et la lutte contre la corruption, et une décentralisation budgétaire sans effet sur le budget global. Les autorités comptent par ailleurs protéger les ménages à faible revenu contre les effets d'une réduction des subventions. Les dépenses sociales viseront aussi à renforcer les programmes de lutte contre la pauvreté, à faciliter la distribution du riz et à assurer des services de santé, d'éducation et d'emploi.

L'économie kirghize a enregistré une solide croissance en 1997 et au premier semestre de 1998, mais la situation s'est détériorée au second semestre de 1998 et en 1999, surtout à cause de la crise financière russe. La hausse des prix à la consommation a atteint environ 40 % fin 1999. Le programme au titre de la FRPC vise à porter le taux de croissance du PIB réel à 4–5 % par an à moyen terme, à stabiliser l'inflation autour de 5 % d'ici à 2003, à réduire le déficit de trésorerie et à accroître les réserves de change. À cette fin, les autorités s'efforceront d'éviter de nouveaux arriérés, de contenir la hausse des salaires dans le secteur public et de réformer la fonction publique, tout en portant les recettes à 14 % du PIB. Le programme prévoit comme réformes structurelles la réduction de l'intervention de l'État dans le processus décisionnel et l'accélération de la restructuration et de la privatisation des entreprises publiques. La stratégie de lutte contre la pauvreté a pour objectif de réduire de moitié le niveau actuel de pauvreté. ■

Les textes intégraux des communiqués n° 00/4, 00/6, 00/7, 00/8 et 00/9 sont disponibles en anglais sur le site Web du FMI.

**Principaux taux du FMI**

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
14 février	4,09	4,09	4,65
21 février	4,14	4,14	4,71

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS : au 1<sup>er</sup> mai 1999, les pondérations étaient comme suit : dollar E.U., 41,3 %; euro (Allemagne), 19 %; euro (France), 10,3 %; yen, 17 %; et livre sterling, 12,4 %. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS (113,7 % actuellement) et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : [www.imf.org/external/np/tre/sdr/sdr.htm](http://www.imf.org/external/np/tre/sdr/sdr.htm).

Source : FMI, Département de la trésorerie

**Photographies :** Sukree Sukplang (Reuters), page 49; Denio Zara, Pdraic Hughes et Pedro Márquez (FMI), pages 54 et 61.



Le coût élevé de la corruption . . .

## Pays baltes et CEI : les accords du FMI contribuent au renforcement de la gestion de l'économie

Parmi les pays en transition, c'est peut-être dans les quinze pays issus de l'ex-URSS qu'il était le plus nécessaire de lutter contre la corruption et d'améliorer la gestion des affaires publiques. Le FMI a collaboré étroitement avec les États baltes et la Communauté des États indépendants (CEI) pour stabiliser la situation macroéconomique et opérer des réformes structurelles essentielles. Par ses conseils de politique économique, le FMI a aussi contribué indirectement au renforcement de la gestion publique et à la lutte contre la corruption dans la région.

Dans un document du FMI intitulé *Improving Governance and Fighting Corruption in the Baltic and CIS Countries : The Role of the IMF*, Thomas Wolf et Emine Gürgen examinent le lien entre la gestion publique et la corruption, ainsi que le coût économique élevé de celle-ci; ils résument aussi les mesures prises jusqu'à présent par le FMI en la matière. Il reste beaucoup à faire, concluent-ils, en énonçant un programme de travail pour le FMI dans les années à venir.

### Une mauvaise gestion publique alimente la corruption

La corruption est possible dans toute société, mais la qualité de la gestion publique peut faire une grande différence. Il est essentiel de disposer de garde-fous appropriés, mais plus encore de s'attaquer aux problèmes fondamentaux de gestion publique qui peuvent causer la corruption. En fait, une des hypothèses de base de la conditionnalité du FMI dans les États baltes et la CEI est que l'amélioration de la gestion économique aidera à réduire la corruption.

L'étude examine les trois dimensions d'une mauvaise gestion économique :

- *Trop d'intervention et de pouvoir discrétionnaire de l'État* (notamment dans la réglementation des entités privées et l'adoption de dispositifs préférentiels). Les restrictions de change et au commerce, le contrôle des prix, l'orientation du crédit et les exemptions fiscales sont autant d'occasions tentantes pour les fonctionnaires d'obtenir des pots-de-vin. Bien que la plupart des pays de la région aient libéralisé leur économie, l'intervention excessive de l'État demeure un problème, en particulier dans nombre de pays de la CEI, et les entreprises étrangères sont souvent soit interdites, pour protéger des intérêts locaux, soit sollicitées pour des pots-de-vin. Les fonctionnaires accordent des licences exclusives ou vendent certaines entreprises de services publics à des individus qui peuvent faire jouer leurs «relations».

- *Manque de transparence et de responsabilisation et mauvaise gestion de l'État*. Il importe que l'État entretienne des relations non privilégiées avec l'économie, évite les conflits d'intérêts, mette en place une fonction publique efficiente et bien rémunérée, établisse un processus budgétaire ouvert et contrôle strictement les dépenses, établisse un système fiscal efficient, évite les arriérés et assure dans l'ensemble la transparence de ses opérations et de celles de la banque centrale. Dans plusieurs pays, des responsables des douanes et d'autres ser-

### Principales mesures incluses dans les accords du FMI pour améliorer la gestion de l'économie

Mesures <sup>1</sup>	1992-95		1996-99	
	Nombre	%	Nombre	%
Libéralisation, déréglementation et privatisation	133	61,9	193	43,4
Transparence et responsabilisation des administrations publiques, et bonne gestion de l'économie	52	24,2	161	36,2
Établissement d'un contexte stable, réglementé et concurrentiel	30	14,0	91	20,4
<b>Total</b>	<b>215</b>	<b>100,0</b>	<b>445</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup>Mesures préalables, critères de réalisation et repères structurels d'accords du FMI (accords de confirmation et accords au titre de la facilité d'ajustement structurel renforcée ou du mécanisme élargi de crédit).  
Source : FMI, *Improving Governance and Fighting Corruption in the Baltic and CIS Countries*

vices ont pratiqué une contrebande qui a nui à des entreprises légitimes; des entreprises officiellement privatisées ont été vendues à des proches de fonctionnaires, puis ont reçu un large appui de l'État; l'aide humanitaire a été détournée à des fins personnelles et le sous-paiement ou non-paiement chronique des fonctionnaires a encouragé une corruption de bas niveau omniprésente.

- *Nécessité d'un cadre stable, réglementé et compétitif pour stimuler l'économie de marché*. Pour être solide, le secteur privé a besoin de l'état de droit; de contrats exécutoires et de droits de la propriété; de tribunaux et de procédures de faillite efficaces; d'un système fiscal stable, équitable et transparent, ainsi que d'un contrôle et d'une réglementation bancaires efficaces. Malheureusement, le pouvoir discrétionnaire et l'instabilité de la législation et de la réglementation demeurent la règle, surtout dans nombre de pays de la CEI. Parfois, les autorités retirent leur licence à des sociétés étrangères de services financiers et prennent des mesures pour favoriser des investisseurs et actionnaires nationaux.

### Coût de la corruption

La corruption érode l'autorité morale de l'État, la confiance des citoyens et l'attrait de l'économie pour les investisseurs potentiels. En outre, son coût économique est élevé, elle fausse l'allocation des ressources, aggrave les inégalités de revenu et la pauvreté

(ceux qui bénéficient des pots-de-vin et des bonnes affaires ne sont assurément pas les plus démunis). De même, elle pèse sur la croissance en augmentant les coûts, en réduisant les incitations à investir et en orientant les compétences et l'esprit d'initiative vers la recherche de rentes plutôt que vers des activités économiques productives.

La corruption accable particulièrement les petites entreprises, le secteur le plus innovateur et, potentiellement, le plus productif. Il est manifeste aussi qu'elle déplace les ressources des investissements sociaux (santé et éducation) vers des investissements coûteux et peu rentables et qu'elle décourage l'investissement direct étranger. En outre, elle pèse sur l'épargne et l'investissement intérieurs, stimule la fuite des capitaux et affaiblit le système bancaire intérieur. L'ensemble de ces coûts freine l'investissement et la croissance, décourage les apports d'aide et abaisse le niveau de vie.

### Gestion publique et accords du FMI

Les conseils du FMI sont axés sur le rééquilibrage macroéconomique, la réduction de l'inflation et la promotion de réformes axées sur le marché, comme celles du commerce et du taux de change, avec pour objectifs la stabilité financière et une croissance durable. Conscient

de l'impact d'une mauvaise gestion publique sur l'efficacité des efforts de réforme, le FMI se préoccupe davantage depuis quelque temps des réformes institutionnelles et de la gestion publique. Il traite plus en détail les questions de gestion publique dans le cadre de sa mission et de ses compétences, se montre plus volontariste dans la mise en place de mesures et d'institutions qui peuvent éliminer les possibilités de mauvais emploi de postes et de ressources publics, cherche à traiter de manière impartiale tous les pays membres et renforce sa collaboration avec d'autres organisations multilatérales, notamment la Banque mondiale.

La conditionnalité dont le FMI a assorti ses concours aux pays de la région porte sur tous ces aspects de la gestion économique : la régulation de l'activité économique par l'État et ses dispositifs préférentiels, la transparence de l'État, la responsabilisation et la bonne gestion économique, et la mise en place d'un cadre stable, réglementé et propice à l'économie de marché. Mais si tous les programmes d'ajustement appuyés par le FMI contiennent des mesures similaires, leur échelonnement et leur fréquence varient fortement, ce qui s'explique par la diversité des situations de départ et de la volonté politique, ainsi que par des réorientations de la politique économique des pays concernés.

### Sur le site Internet ([www.imf.org](http://www.imf.org))

#### Communiqués de presse

- 00/4 : le FMI approuve un accord de crédit élargi de 5 milliards de dollars en faveur de l'Indonésie, 4 février
- 00/5 : le FMI approuve le deuxième prêt annuel FRPC en faveur de la Bolivie, 7 février
- 00/6 : remise de dette pour l'Ouganda portée au titre de l'Initiative PPTE à un montant total de 2 milliards de dollars pour soutenir les programmes ougandais de réduction de la pauvreté, 8 février
- 00/7 : le FMI et l'IDA établissent l'admissibilité de la Bolivie à une remise de service de la dette de 1,3 milliard de dollars au titre de l'Initiative PPTE, 8 février
- 00/8 : le FMI approuve le deuxième prêt annuel FRPC en faveur de la République kirghize, 9 février
- 00/9 : la Mauritanie se qualifie pour une remise de dette de 1,1 milliard de dollars au titre de l'Initiative PPTE, 10 février

#### Conférence de presse

Transcription de la conférence de presse d'adieu de Michel Camdessus, 8 février

#### Notes d'information

- 00/9 : déclaration de Michel Camdessus, Directeur du FMI, sur le décès de Manuel Guitián, 8 février
- 00/10 : départ de M. Camdessus : les administrateurs adoptent une Résolution d'appréciation, 9 février

#### Notes d'information au public (NIP)

- 00/5 : Thaïlande, 10 février
- 00/6 : Tadjikistan, 14 février
- 00/7 : Norvège, 15 février
- 00/8 : Dominique, 16 février
- 00/9 : Australie, 15 février

#### Discours

Development and Poverty Reduction: A Multilateral Approach — discours de Michel Camdessus à la Dixième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Bangkok, 13 février

#### Lettres d'intention et mémorandums de politique économique et financière

Bolivie, 20 décembre 1999  
République kirghize, 22 janvier  
Estonie, 11 février

#### Document-cadre de politique économique

République kirghize, 25 janvier

#### Notes

Notes d'information au public (NIP). Elles présentent l'évaluation faite par le Conseil d'administration des perspectives et politiques économiques des pays membres. Ces notes, qui comprennent aussi des renseignements généraux sur l'économie du pays membre, sont diffusées — avec le consentement du pays en question — à la suite des consultations au titre de l'article IV et des débats du Conseil d'administration, sur décision de celui-ci.

Lettres d'intention et mémorandums de politique économique. Établis par les pays membres, ces documents décrivent les politiques qu'ils ont l'intention d'appliquer dans le cadre du programme pour lequel ils demandent une aide financière au FMI.

Documents-cadres de politique économique. Préparés par les pays membres en collaboration avec les services du FMI et de la Banque mondiale, ces documents, qui sont mis à jour tous les ans, décrivent les objectifs économiques ainsi que les politiques macroéconomiques et structurelles retenus par les autorités dans le cadre des programmes d'ajustement triennaux appuyés par la FASR.

Examinant le contenu des programmes du FMI dans les États baltes et la CEI en 1992–99, les auteurs notent que l'importance croissante accordée à la gestion publique va généralement au-delà des mesures incluses formellement dans la conditionnalité. Néanmoins, c'est par celle-ci que le FMI exerce le plus d'influence, car si elle n'est pas respectée, il cesse normalement d'accorder ses concours. Tous les programmes du FMI examinés visaient à :

- libéraliser l'économie (en éliminant les contrôles de prix et de change, et en libéralisant le régime de commerce);
- renforcer le processus budgétaire (en améliorant la perception des recettes, en rationalisant les dépenses et en incluant les fonds extrabudgétaires dans le budget);
- éliminer les arriérés de salaires, de retraites et de prestations sociales (en appliquant des critères quantitatifs de réalisation pour les supprimer de façon progressive et ordonnée);
- réformer le système bancaire (en rendant la banque centrale indépendante, en observant les normes comptables internationales et en renforçant la réglementation et le contrôle bancaires);
- privatiser, restructurer ou liquider les entreprises publiques (en encourageant à respecter des objectifs intermédiaires spécifiques et à adopter une législation efficace de la faillite);
- améliorer les cadres juridique, comptable et statistique (en s'engageant à adopter des lois, des plans comptables et des normes de données conformes aux normes internationales).

En cherchant ainsi à renforcer la gestion publique, le FMI s'est attaché à mettre en place un environnement moins propice à la corruption. Au fil du temps, la conditionnalité a mis l'accent de plus en plus sur les problèmes de transparence et de responsabilisation de l'État, ainsi que sur la réglementation de l'économie. L'assistance technique et la formation fournies par le FMI sont axées sur la conception et l'exécution des politiques budgétaires et monétaires, le renforcement des institutions, la collecte et le traitement des données statistiques, ainsi que la rédaction et l'examen de la législation financière. Ces efforts complètent efficacement les activités du FMI en matière de surveillance et de financement.

### Priorités futures du FMI

Le FMI est déterminé à contribuer à la lutte contre la corruption en encourageant les réformes économiques et institutionnelles ainsi que les efforts visant à promouvoir la transparence et la responsabilisation. Il a rédigé des codes de conduite budgétaire et monétaire et encourage vivement les pays membres à les adopter. Dans plusieurs pays, il prépare, avec la coopération des pouvoirs publics, des rapports pilotes sur le respect des normes et des codes en vue d'identifier les domaines où

la transparence peut être améliorée et de contribuer à rationaliser les décisions de prêt et d'investissement. Le FMI encourage aussi les pays à s'auto-évaluer et il a défini des normes de diffusion des données économiques et financières.

Pour accroître la transparence et la responsabilisation, améliorer la gestion économique et mieux réglementer l'activité de marché, le FMI note qu'il serait bon de s'intéresser davantage à diverses actions : accélération des réformes du secteur public et réduction de la taille de l'État (notamment en précisant son rôle); amélioration de la gestion et du contrôle de l'utilisation des fonds publics; intégration de toutes les activités extrabudgétaires dans le budget de l'État; élimination progressive du troc dans le commerce extérieur; séparation des activités de la banque centrale et du Trésor; adoption de codes de conduite budgétaire et monétaire, ainsi que création et gestion de codes fiscaux. Le FMI propose aussi de prêter plus d'attention à la privatisation et à la restructuration d'entreprises publiques; aux réformes réglementaires (en particulier à un assouplissement de la réglementation de l'activité des entreprises); à la réforme du système juridique; aux progrès dans la réforme des fonctions publiques; et au lancement d'audits indépendants des opérations des banques centrales et publiques, de l'État et des entreprises publiques.

Des progrès dans ces domaines, entre autres, et l'application stricte des sanctions existantes en cas de corruption peuvent porter leurs fruits, mais les auteurs mettent en garde contre la naïveté. La corruption est profondément ancrée dans la région et atteint souvent les sphères les plus élevées de l'État. Il sera difficile de l'éradiquer, d'autant plus que ces pays manquent encore d'une presse libre, d'un système judiciaire vraiment indépendant et d'une réelle opposition politique. Il est essentiel aussi que la population ait conscience du coût véritable de la corruption, car sans son indignation, il ne sera guère possible d'opérer de vraies réformes.

### Utilisation des ressources du FMI

(Millions de DTS)

	Janvier 2000	Janvier 1999
Compte des ressources générales	1,42	455,72
Accords de confirmation	1,42	0,97
Accords élargis	0,00	45,73
FFCI	0,00	409,02
FRPC <sup>1</sup>	20,71	41,53
<b>Total</b>	<b>22,13</b>	<b>497,25</b>

FFCI = facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

<sup>1</sup>Ex-FASR — facilité d'ajustement structurel renforcée.

Source : FMI, Département de la trésorerie

Ces facteurs, notent les auteurs, échappent à l'emprise du FMI, mais il peut, en collaboration étroite avec la Banque mondiale, fournir en temps opportun des conseils efficaces et cohérents. Et, comme la corruption est un processus dynamique, dont la capacité à exploiter les lacunes du système est stupéfiante, le FMI doit suivre de très près l'évolution et entretenir des con-

tacts plus étroits avec les organisations non gouvernementales et le secteur privé. ■

Des exemplaires du document de travail 00/1 du FMI, *Improving Governance and Fighting Corruption in the Baltic and CIS Countries: The Role of the IMF*, par Thomas Wolf et Emine Gürgen, peuvent être obtenus au prix de 7 dollars. Voir page 52 pour plus de détails.

**En 1999, la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) a remplacé la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) du FMI.**

### Accords du FMI au 31 janvier

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(Millions de DTS)				
<b>Accords de confirmation</b>			<b>39.897,68</b>	<b>12.711,81</b>
Bosnie-Herzégovine	29 mai 1998	28 avr. 2000	77,51	24,24
Brésil <sup>1</sup>	2 déc. 1998	1 <sup>er</sup> déc. 2001	10.419,84	2.550,69
Cap-Vert	20 févr. 1998	15 mars 2000	2,50	2,50
Corée <sup>1</sup>	4 déc. 1997	3 déc. 2000	15.500,00	1.087,50
El Salvador	23 sept. 1998	22 févr. 2000	37,68	37,68
Lettonie	10 déc. 1999	9 avr. 2001	33,00	33,00
Mexique	7 juil. 1999	30 nov. 2000	3.103,00	2.068,60
Philippines	1 <sup>er</sup> avr. 1998	31 mars 2000	1.020,79	475,13
Roumanie	5 août 1999	31 mars 2000	400,00	347,00
Russie	28 juil. 1999	27 déc. 2000	3.300,00	2.828,57
Thaïlande	20 août 1997	19 juin 2000	2.900,00	400,00
Turquie	22 déc. 1999	21 déc. 2002	2.892,00	2.670,28
Uruguay	29 mars 1999	28 mars 2000	70,00	70,00
Zimbabwe	2 août 1999	1 <sup>er</sup> oct. 2000	141,36	116,62
<b>Accords élargis de crédit</b>			<b>14.035,13</b>	<b>8.826,90</b>
Argentine	4 févr. 1998	3 févr. 2001	2.080,00	2.080,00
Azerbaïdjan	20 déc. 1996	19 mars 2000	58,50	5,26
Bulgarie	25 sept. 1998	24 sept. 2001	627,62	313,82
Colombie	20 déc. 1999	19 déc. 2002	1.957,00	1.957,00
Croatie	12 mars 1997	11 mars 2000	353,16	324,38
Indonésie	25 août 1998	5 nov. 2000	5.383,10	1.585,40
Jordanie	15 avril 1999	14 avr. 2002	127,88	106,56
Kazakhstan	13 déc. 1999	12 déc. 2002	329,10	329,10
Moldova	20 mai 1996	19 mai 2000	135,00	47,50
Pakistan	20 oct. 1997	19 oct. 2000	454,92	341,18
Panama	10 déc. 1997	9 déc. 2000	120,00	80,00
Pérou	24 juin 1999	31 mai 2002	383,00	383,00
Ukraine	4 sept. 1998	3 sept. 2001	1.919,95	1.207,80
Yémen	29 oct. 1997	1 <sup>er</sup> mars 2001	105,90	65,90
<b>Accords FRPC</b>			<b>3.484,52</b>	<b>1.934,65</b>
Albanie	13 mai 1998	12 mai 2001	45,04	14,11
Bolivie	18 sept. 1998	17 sept. 2001	100,96	67,31
Burkina Faso	10 sept. 1999	9 sept. 2002	39,12	33,53
Cambodge	22 oct. 1999	21 oct. 2002	58,50	50,14
Cameroun	20 août 1997	19 août 2000	162,12	36,03
Côte d'Ivoire	17 mars 1998	16 mars 2001	285,84	161,98
Djibouti	18 oct. 1999	17 oct. 2002	19,08	16,36
Gambie	29 juin 1998	28 juin 2001	20,61	13,74
Ghana	3 mai 1999	2 mai 2002	155,00	110,70
Guyana	15 juil. 1998	14 juil. 2001	53,76	35,84
Honduras	26 mars 1999	25 mars 2002	156,75	80,75
Macédoine	11 avr. 1997	10 avr. 2000	54,56	27,28
Madagascar	27 nov. 1996	27 juil. 2000	81,36	40,68
Mali	6 août 1999	5 août 2002	46,65	39,90
Mauritanie	21 juil. 1999	20 juil. 2002	42,49	36,42
Mongolie	30 juil. 1997	29 juil. 2000	33,39	15,95
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2002	58,80	50,40
Nicaragua	18 mars 1998	17 mars 2001	148,96	53,82
Ouganda	10 nov. 1997	9 nov. 2000	100,43	17,85
Pakistan	20 oct. 1997	19 oct. 2000	682,38	417,01
République centrafricaine	20 juil. 1998	19 juil. 2001	49,44	32,96
République kirghize	26 juin 1998	25 juin 2001	73,38	43,00
Rwanda	24 juin 1998	23 juin 2001	71,40	38,08
Sénégal	20 avr. 1998	19 avr. 2001	107,01	57,07
Tadjikistan	24 juin 1998	23 juin 2001	100,30	53,34
Tanzanie	8 nov. 1996	7 févr. 2000	181,59	0,00
Tchad	7 janv. 2000	7 janv. 2003	36,40	31,20
Yémen	29 oct. 1997	28 oct. 2000	264,75	114,75
Zambie	25 mars 1999	24 mars 2002	254,45	244,45
<b>Total</b>			<b>57.417,33</b>	<b>23.473,36</b>

<sup>1</sup>Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie

De nouvelles épreuves pour le tigre nordique . . .

## Options de politique économique : la Finlande ou l'embarras du choix

**P**longée dans une profonde récession au début des années 90, la Finlande a depuis opéré un redressement spectaculaire et assaini ses finances publiques. Sur ces bases solides, les autorités s'apprêtent à relever les nouveaux défis de la décennie à venir que sont le vieillissement de la population, le risque de surchauffe de l'économie réelle et des marchés des actifs, et le niveau élevé du chômage structurel.

### De la crise à l'expansion soutenue

La reprise de la Finlande après la récession du début des années 90 fait figure de réussite en Europe. Dernièrement, sa croissance a été nettement supérieure à celle de la moyenne de l'UE et le chômage est descendu de plus de 16 % à moins de 10 %. Le parcours de la Finlande a quelques points communs avec d'autres «bons élèves».

- La crise est partie d'un choc exogène (l'effondrement des échanges commerciaux avec l'ex-URSS), mais de profondes difficultés internes (surévaluation du markka, détérioration des termes de l'échange et explosion d'une bulle des prix des actifs) sont venues l'aggraver.

- La démarche globale des pouvoirs publics a abouti à un regain de confiance. Les autorités ont dévalué la monnaie et rigoureusement maîtrisé les dépenses. En pourcentage du PIB, celles-ci ont en fait diminué de quelque 10 points en l'espace de six ans, l'un des résultats les plus impressionnants de l'UE. Les dépenses publiques, qui accusaient en 1993 un déficit de 7 %, affichaient en 1998 un modeste excédent. La fermeté de la politique monétaire aidant, les conditions étaient remplies pour faire de la Finlande, en 1999, l'un des membres fondateurs de l'Union économique et monétaire (UEM).

- Les exportations de biens et de services ont été le moteur de la reprise. Situées à moins de 25 % du PIB

au début des années 90, elles ont atteint près de 40 % en 1997. Le compte des transactions courantes, déficitaire à plus de 5 % du PIB, allait lui dégager un excédent du même ordre, trajectoire sans égal, et de loin, parmi les économies avancées. Les télécommunications, avec Nokia en vedette, ont fait preuve d'une vigueur particulière. À mesure que la reprise s'étendait aux autres secteurs, la croissance allait s'accélérer, pour atteindre une moyenne de près de 5 % durant ces trois dernières années.

- Face à la crise et à ses retombées, les syndicats ont opté pour la modération salariale s'appuyant sur un système de conventions collectives centralisé, contribuant ainsi à un net recul du chômage; l'inflation était par ailleurs ramenée à des niveaux extrêmement bas.

### De nouveaux défis

Agissant désormais dans un cadre d'union monétaire, les autorités rappellent qu'elles n'entendent pas s'endormir sur leurs lauriers. Elles doivent en effet s'attaquer à trois problèmes de taille. Tout d'abord, le vieillissement de la population durant ces quinze prochaines années risque de perturber l'équilibre des finances publiques à long terme ou d'alourdir encore plus la fiscalité. Deuxièmement, même si la politique budgétaire a été adaptée pour donner plus de champ au jeu des stabilisateurs, un risque de surchauffe subsiste. L'économie de la Finlande continue d'enregistrer une croissance vigoureuse alors que les conditions monétaires de la zone euro sont alignées sur celles des principales économies, moins avancées dans le cycle conjoncturel. Troisièmement, le marché du travail n'a pas un fonctionnement efficient. Il continue d'être marqué par

### Décès de Manuel Guitián, ancien Directeur au FMI

Le 8 février, Michel Camdessus, Directeur général du FMI, a fait part du décès de Manuel Guitián le 7 février à Madrid à l'âge de 61 ans. Le texte intégral de la note d'information n° 00/9 est disponible sur le site Web du FMI ([www.imf.org](http://www.imf.org)).

«Pendant vingt-neuf ans, Manuel Guitián a mis ses grandes qualités au service du FMI. Lorsqu'il a pris sa retraite fin 1998, il était Directeur du Département de la monnaie et des changes», a déclaré M. Camdessus. «Manuel a apporté une contribution notable aux travaux du FMI dans nombre de domaines. Dans les années 70 et 80, il fut l'un des grands architectes des programmes d'ajustement macroéconomique et il a beaucoup écrit à ce sujet. Plus récemment, il a joué un rôle important dans la coordination de l'assistance technique aux autorités monétaires, notamment en Asie après la crise, et dans les travaux du FMI sur la libéralisation des mouvements de

capitaux. Il fut l'un des premiers à recommander le Code de bonnes pratiques pour la transparence des politiques monétaire et financière. Manuel était persuadé que le FMI avait un rôle important et spécifique à jouer. Sa formation juridique et économique lui a permis de développer ses arguments avec une clarté et une force de persuasion caractéristiques dans *The Unique Nature of the Responsibilities of the International Monetary Fund* (1992), qui a fait mieux comprendre le rôle du FMI.

«Manuel nous laisse en héritage une impressionnante contribution intellectuelle, mais ceux qui ont eu le privilège de travailler avec lui garderont aussi le souvenir d'un collègue au jugement sûr et d'un ami chaleureux. Il nous manquera beaucoup», a déclaré M. Camdessus.



un niveau moyen élevé de chômage structurel et de grandes disparités régionales. Les consultations les plus récentes au titre de l'article IV et les délibérations ultérieures du Conseil d'administration sur le rapport des services du FMI se sont concentrées sur ces questions.

### Répercussions du choc démographique

Les consultations avec le FMI ont révélé que ces problèmes étaient étroitement liés et que la riposte au vieillissement de la population allait être déterminante. La Finlande peut s'appuyer sur divers instruments pour amortir l'effet budgétaire de ce choc démographique. Elle peut opter pour un durcissement à moyen terme (afin de réduire l'endettement et les charges d'intérêts) ou pour le renforcement de certaines politiques structurelles, dont la conception des prestations sociales. La tenue du marché du travail et la résistance de l'économie durant les fluctuations cycliques dépendront du dosage de l'action sur ces divers fronts.

Les autorités sont convaincues que, pour parer aux perturbations démographiques, elles doivent s'appuyer sur l'assainissement des finances publiques, aussi sont-elles déterminées à dégager un excédent budgétaire considérable à moyen terme. Cela aura pour effet de ramener l'endettement public d'environ 50 % à 35 % du PIB durant les quatre prochaines années; les charges d'intérêts seront ainsi réduites et les conséquences budgétaires du vieillissement de la population partiellement compensées. Ces mesures s'inscrivent toutefois dans le cadre d'une stratégie plus vaste. L'un des principaux objectifs est de réduire l'imposition des revenus du travail de quelque 1 1/2 % du PIB d'ici la fin 2003. Pour atteindre ces buts, le gouvernement se propose de contenir les dépenses réelles de l'administration centrale à moyen terme et de porter le niveau de l'emploi à près de 70 % de la population en âge de travailler. Sa politique fera appel à diverses mesures visant notamment à corriger les distorsions fiscales, à mieux cibler les programmes en faveur de l'emploi et à accroître l'efficacité de la formation professionnelle.

Pour aider les autorités à évaluer l'articulation optimale des différentes composantes de leur stratégie, les services du FMI ont comparé deux scénarios à moyen et à long terme (voir graphique, page 64). Le premier mise sur de modestes réformes structurelles et de considérables excédents publics à moyen terme. Même si ceux-ci atteignent de 5 à 6 % du PIB durant les années à venir, il sera difficile de parer aux coûts du vieillissement de la population sans accroître les charges sociales salariales durant les prochaines décennies. Or, cela alourdirait l'imposition des salaires au moment même où il serait crucial d'encourager la participation au marché du travail et l'emploi afin d'amortir le choc démographique.

Le deuxième scénario entraînerait des réformes plus profondes du marché du travail, des prestations sociales et des régimes de retraite afin de promouvoir l'emploi, en réduisant les excédents budgétaires à moyen terme et, à plus longue échéance, en diminuant davantage l'impo-

sition des revenus du travail. Cela pourrait amorcer un cercle vertueux en consolidant la production et l'emploi et, partant, les finances publiques à long terme. Ces initiatives doivent toutefois être entreprises sans tarder pour éviter que la génération de l'après-guerre n'abandonne prématurément le marché du travail.

### Options de politique économique face aux tensions cycliques

La Finlande se trouvant, dans le cycle conjoncturel, à un stade beaucoup plus avancé que celui de la moyenne de la zone euro, les autorités ont l'embaras du choix. Les enquêtes de conjoncture révèlent de solides perspectives de croissance des exportations et la confiance des consommateurs demeure au beau fixe. La fermeté de la demande intérieure continue d'alimenter la croissance de l'emploi et de la production, et le tertiaire connaît une vigoureuse expansion. De manière générale, le PIB devrait progresser de 4 % en 2000 et la consommation et la construction de logements devraient être plus fortes que prévu, compte tenu de la création de nombreux emplois, de l'effet patrimonial de la revalorisation des actifs et de la modération relative des taux d'intérêt réels.

L'expansion restant solide et généralisée, et les conditions monétaires et financières étant régies par d'autres évolutions relevant de la zone euro dans son ensemble, les autorités doivent faire appel à des moyens non monétaires pour écarter les risques de surchauffe. Elles peuvent par exemple agir sur le plan fiscal et structurel ou exercer leur influence sur les négociations salariales. Elles souhaitent en tout cas éviter d'engager un relèvement cyclique des coûts à plus long terme — ce qui menacerait l'emploi — ou une appréciation des actifs risquant d'ébranler la stabilité financière et la durabilité de l'expansion.

Le processus de consultation avec les services du FMI a notamment porté sur la question de savoir quand et selon quelles modalités les autorités devraient réagir à la poussée des prix (voir encadré, page 63). La conclusion générale a été que s'il fallait être vigilant à moyen terme, il n'y avait probablement pas de risque imminent de surchauffe de l'économie réelle. La compétitivité de la production et les solides gains de productivité contribuent aujourd'hui à l'écarter dans une certaine mesure et signifient que la Finlande peut tolérer une hausse de l'IPC relativement plus forte que la moyenne pour la zone euro. Qui plus est, les mouvements migratoires internes et une plus grande participation devraient continuer de débloquent les goulets d'étranglement ponctuels du marché du travail et la discipline de l'union monétaire devrait toujours inciter à la modération salariale.

S'agissant des prix des actifs, il ne semble pas y avoir non plus de dangers immédiats d'inflation, quoique la vigilance soit de mise. Les finances des entreprises et des ménages ont été récemment assainies, mais les soubresauts de crise du début des années 90 subsistent. Du reste, quelques établissements s'emploient encore à corriger certains problèmes hypothécaires. La revalorisation des

prix immobiliers semble s'expliquer dans une grande mesure par le fait que le marché sorte d'une phase végétative. Cela dit, le risque est clair de voir se maintenir les pressions inflationnistes sur l'immobilier résidentiel et commercial dans le sud, compte tenu des migrations internes, et les prix continueront d'être alimentés par la faiblesse des taux d'intérêt.

Même si le risque de surchauffe n'est pas imminent, les autorités finlandaises et les services du FMI ont débattu de la nécessité de prendre plusieurs mesures préventives, conscients de ce que certaines réformes sont difficiles à exécuter et que les résultats risquent de se faire attendre. Sur le plan budgétaire, le maintien de l'expansion donne l'occasion de poursuivre les mesures d'assainissement programmées à moyen terme afin de prévenir en partie les risques d'emballlement. En 1999, la politique budgétaire s'est traduite par une contraction de l'ordre de 1¼ % du PIB et, dans l'ensemble, la politique macroéconomique a probablement eu un effet neutre. Pour l'an 2000, les prévisions tablent sur une autre compression des dépenses publiques d'au moins ½ % du PIB. Pour donner plus d'effets aux stabilisateurs budgétaires, les autorités ont entrepris d'alimenter des «fonds de stabilisation» afin de financer les prestations d'assurance-chômage durant la phase descendante du cycle conjoncturel. Cela permettra d'éviter les erreurs commises par le passé, où les augmentations de cotisations suivaient le mouvement de la conjoncture.

Les services du FMI ont souligné que, dans le cadre de l'union monétaire, l'un des principaux moyens de prévenir une évolution défavorable des prix des actifs et des coûts de main-d'œuvre consiste à accroître la souplesse de l'économie réelle, en particulier grâce à des réformes sur le marché du travail. On peut ainsi contri-

buer à neutraliser les pressions inflationnistes internes et rendre l'économie plus résistante aux chocs. S'agissant des marchés des actifs, les services du FMI ont jugé recommandable d'éliminer les distorsions qui favorisent l'occupation des logements par leur propriétaire (déduction fiscale des intérêts de prêts hypothécaires) et de revoir le fonctionnement du marché foncier, y compris la stratégie d'aménagement des municipalités.

De l'évaluation des options face aux contraintes démographiques, tant cycliques qu'à plus long terme, se dégage un leitmotiv. Les réformes structurelles peuvent efficacement parer au problème du vieillissement de la population tout en rendant l'économie plus résistante aux crises cycliques. Dans ces deux domaines, une action combinée sur les plans budgétaire et structurel est préférable à une démarche strictement budgétaire. Les mesures destinées à améliorer le fonctionnement du marché du travail jouent un rôle important sur ces deux fronts.

### Le marché du travail

Durant les entretiens avec le FMI, les autorités et les partenaires sociaux ont noté que les généreuses prestations sociales de la Finlande et les diverses modalités de retraite anticipée avaient permis d'amortir l'une des récessions les plus profondes qu'ait connue une économie avancée ces dernières décennies. On reconnaît toutefois de plus en plus que le défi à relever aujourd'hui est plutôt celui de l'intégration des sans-emploi. En effet, une réduction du chômage permettrait à la fois de se protéger contre de futures perturbations du vieillissement de la population et de parer à d'éventuels effets de l'Union économique et monétaire.

Ces dernières années, la Finlande a quelque peu durci les conditions de l'assurance-chômage, renforcé

### Quand et comment faire front aux pressions inflationnistes?

La Banque centrale européenne mise sur une faible inflation dans la zone euro. L'évolution des prix et des coûts dans une économie ouverte et de taille modeste comme celle de la Finlande peut différer de celle enregistrée dans les économies principales. Pour décider de la riposte à donner en Finlande, il importe de distinguer divers phénomènes :

- La compétitivité de l'économie semblerait révéler l'existence d'une marge considérable d'appréciation réelle de la monnaie, sous la forme d'une appréciation nominale de l'euro ou d'une inflation plus élevée que chez les partenaires commerciaux.

- La productivité progresse plus rapidement dans le secteur manufacturier que dans le tertiaire, et l'écart est supérieur à ceux généralement observés dans la zone euro, ce qui permet de tolérer une croissance de l'IPC supérieure à la moyenne sans mettre en danger la compétitivité de la Finlande à l'exportation.

- Des poussées salariales généralisées pourraient se manifester sur le marché du travail et perturber l'emploi, mais les tendances récentes des coûts de main-d'œuvre et de l'emploi en général ne semblent pas encore les anticiper.

- Une différenciation insuffisante des salaires peut entraîner une hausse des coûts de main-d'œuvre à la suite d'augmenta-

tions salariales excessives dans les emplois non qualifiés, où le chômage est déjà élevé.

- Des bulles peuvent se produire sur les marchés des actifs. Cela dit, la revalorisation de l'immobilier fait suite à un passage à vide et si les cours de la bourse sont à la hausse, l'effet sur le plan national est amorti par la proportion non résidente de l'actionnariat.

Les deux premiers phénomènes sembleraient justifier un IPC supérieur à la moyenne de la zone euro. Il importe toutefois que les pouvoirs publics pèsent les risques des pressions inflationnistes, des retombées négatives sur l'emploi peu qualifié ou du renchérissement des actifs. Dans le cadre actuel, les politiques budgétaires et structurelles ont un rôle à jouer. La Finlande se trouvant à un stade plus avancé du cycle conjoncturel et la détente monétaire aidant, une contraction des dépenses publiques pourrait éviter un cycle déstabilisateur des coûts et des prix, d'autant que surgit la nécessité d'un assainissement structurel des finances publiques. Mais pour prévenir ces problèmes, il faut surtout des réformes structurelles de nature à accroître la production potentielle, par exemple en renforçant les incitations à la création et à la recherche d'emplois, en alignant mieux les aptitudes sur les besoins et en corrigeant les distorsions du marché immobilier. Le durcissement budgétaire à court terme, en calmant la demande, permet certes de préparer le terrain, mais il ne suffira pas à surmonter les contraintes de l'offre.



Ian S. McDonald  
Rédacteur en chef  
Sara Kane · Sheila Meehan  
Elisa Diehl  
Rédactrices

Philip Torsani  
Maquettiste/Graphiste

**Édition française**

Division française  
Bureau des services linguistiques  
Marc Servais  
Traduction  
Martine Rossignol-Winner  
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial de la *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à [imfsurvey@imf.org](mailto:imfsurvey@imf.org). Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2000, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org).

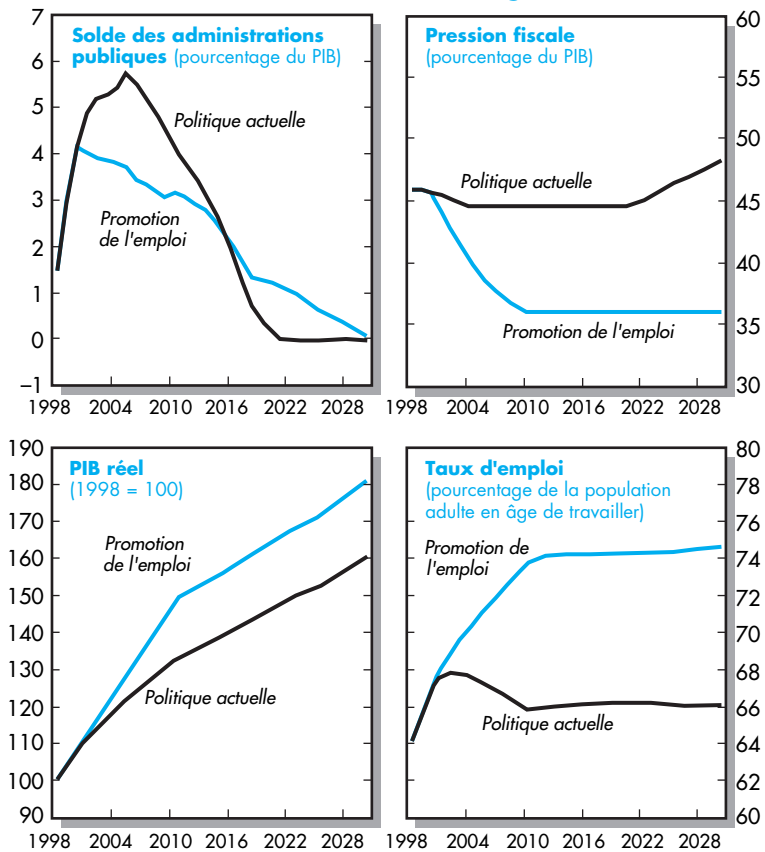
les programmes de formation et assoupli l'aménagement du temps de travail, surtout dans les PME. L'assurance-chômage n'est plus indexée sur l'inflation et l'impôt sur le revenu a été allégé. Dans l'ensemble, ces réformes incitent davantage à la recherche d'un emploi ou d'une formation plutôt qu'à de longues périodes d'inactivité indemnisées.

Bien que le chômage ait considérablement baissé, il reste élevé chez les travailleurs peu qualifiés et dans les régions Nord et Est. Par rapport à d'autres pays, le taux d'emploi de la Finlande n'est pas remarquable. Le pourcentage d'employés à temps partiel et de travailleurs indépendants est faible — ce qui s'explique par la fiscalité et la réglementation —, et les prestations sociales ne sont toujours pas suffisamment subordonnées à la recherche d'un emploi ni à la formation. Les chômeurs reçoivent pendant longtemps des indemnités élevées après impôts et autres prestations telles qu'allocations familiales et logement. Bien que la centralisation des conventions collectives ait favorisé la modération, la différenciation des salaires demeure limitée.

Il est désormais vital d'assortir les prestations de conditions plus rigoureuses de recherche d'un emploi ou de formation en apportant une aide en la matière grâce à des politiques actives sur le marché du travail et à une amélioration de la formation. Cette action se verra renforcée par une réduction progressive des indemnités d'assurance-chômage. Dans la formation des salaires, il faudra non seulement éviter de recourir de façon excessive à des accords de portée générale, mais également permettre davantage de différenciation entre sociétés et secteurs ainsi que dans les régions où la productivité est faible et la création d'emplois lente.

Il faut en outre éviter que la génération de l'après-guerre n'abandonne trop tôt la population active; c'est là une composante essentielle de toute stratégie efficace pour parer au choc démographique. Les incitations actuelles poussent les employés proches des 55 ans à partir en retraite et dissuadent les entreprises de les recruter. Pour mettre fin à cela, il faudra réformer l'assurance-chômage et les pensions d'invalidité. Qui plus est, le droit aux prestations de retraite devra dépendre du versement de cotisations durant une vie entière et il faudra renforcer la gestion des caisses de retraite. Cette stratégie aura pour effet d'amortir les répercussions budgétaires du vieillissement de la population et ne donnera plus autant l'impression que les cotisations au régime de retraite imposent lourdement les revenus du travail.

**Finlande : scénarios à long terme**



Source : estimations des services du FMI

**Mobiliser un vaste appui en faveur des réformes**

Les autorités ont vu dans les profondes réformes structurelles des scénarios du FMI d'utiles éléments de réflexion pour le débat national. La tâche sera toutefois délicate de mobiliser un appui suffisant, aussi ont-elles insisté sur l'assainissement des finances publiques, tant pour équilibrer le budget de l'administration centrale que pour assurer la crédibilité de la politique gouvernementale dans la perspective de l'application de ces réformes. Pour réussir dans leur entreprise, les autorités devront notamment réussir à convaincre que ces réformes contribueront à l'objectif de l'équité (notamment entre générations), continueront de protéger les plus défavorisés et encourageront la cohésion sociale en réintégrant les chômeurs. La question est de savoir s'il est possible de mettre en place un train de mesures suffisant pour améliorer le marché du travail, tout en réussissant à contenir les pressions conjoncturelles et tant que la marge de manœuvre demeure importante sur le plan démographique. ■

Max Watson, Christina Daseking et Craig Beaumont  
FMI, Département Europe II

Note : Les autorités, convaincues de ce que la transparence contribuera à la qualité du débat national, ont pour la première fois publié les conclusions de la mission du FMI, de même que le rapport des services du FMI et les documents relatifs aux délibérations du Conseil d'administration. Ces documents et d'autres références connexes peuvent être consultés sur le site Internet de l'institution.